

INFORMATION MUNICIPALE - N° 20 / 2014

RENTREE SCOLAIRE

La **rentrée scolaire 2014** avec sa nouvelle réforme n'a pas été simple à mettre en place, mais avec du temps et beaucoup de travail cela s'avère plutôt réussie.

Les **temps d'activités périscolaires (TAP)** pour **tous les enfants de la maternelle au CM2**, ont été regroupés sur deux jours, soit deux créneaux de 1h30 (au lieu de 45 mn par jour initialement prévu), ce qui paraissait plus intéressant pour gérer ces nouvelles activités.

Les Jeudis et les Vendredis de 15 H. à 16 H.30, les enfants inscrits seront donc pris en charge par la municipalité.

Nous avons recruté une personne supplémentaire, **Mme Béatrice JACQUIN**, qui est la responsable de l'organisation des activités, entourée des ATSEM et du personnel scolaire déjà en place.

Le souhait du conseil municipal était de mettre en place cette réforme en respectant au mieux l'intérêt de l'enfant et en laissant la gratuité de l'école publique. C'est chose faite puisque grâce à toutes ces personnes et aussi aux animatrices de la bibliothèque fortement impliquées dans cette nouvelle organisation, les enfants vont pouvoir profiter d'activités différentes et variées sans aucun coût supplémentaire pour les familles.

Rappelons aussi que la garderie périscolaire fonctionnera le mercredi matin avant la matinée de classe.

Pour ces TAP, l'inscription des enfants par leurs parents est obligatoire pour chaque période de vacances à vacances (soit pour les 2 jours, soit pour le jeudi uniquement ou soit pour le vendredi uniquement), afin de pouvoir travailler sur des projets cohérents selon le nombre d'enfants.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient les animatrices de la bibliothèque municipale qui ont fait un travail extraordinaire pour préparer ces activités périscolaires ainsi que tout le personnel communal qui s'est adapté à de nouveaux horaires.

Ci-dessous l'équipe des animatrices des TAP et l'équipe enseignante au complet devant la nouvelle fresque réalisée avant les vacances par les enfants de l'école.



De gauche à droite derrière : Laurence CRUAU (aide à la cantine, ménage et TAP) - Corinne DEWINTER (classe CM) – Elisa CUMIN (remplaçante ATSEM) – Florence DUBOIS (directrice et classe GS-CP) – Véronique BERTHET (aide à la cantine et TAP) – Catherine RAILLARD (classe PS-MS)

De gauche à droite devant : Béatrice JACQUIN (animatrice TAP) – Joëlle MILAN (ATSEM) – Hélène GLADIEUX (classe CE) – Maryline TARDY (ATSEM)

C.C.A.S

* **Permanences** : A partir du mois d'Octobre, les membres du C.C.A.S pourront vous recevoir **un samedi sur deux** les jours d'ouverture de la Mairie de **10 H. à 11 H.30.**

Ils seront à votre écoute pour vous renseigner et vous guider dans des démarches qui pourraient vous aider à régler vos difficultés. Soyez assurés de la discrétion de chaque personne que vous pourrez rencontrer à ces permanences.

LISTE ELECTORALE

Si vous avez atteint votre majorité cette année ou si vous avez emménagé sur la commune, vous avez jusqu'au **31 Décembre 2014** pour vous faire inscrire sur les listes électorales de Haute-Rivoire. Vous devez vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité, de votre ancienne carte électorale (si vous avez déjà voté) et d'un justificatif de domicile.

DATES A RETENIR

Mardi 11 Novembre 2014 : Commémoration du 11 Novembre à 11 H.

Samedi 29 Novembre 2014 : St Barbe à 17 H. à la Salle Pierre Delage. Rendons hommage à nos pompiers volontaires en étant présents à cette cérémonie.

Samedi 3 Janvier 2015 : Vœux du Maire à 18 H. à la Salle Polyvalente.

Toute la population est invitée à ces manifestations qui se terminent par un vin d'honneur offert par la Municipalité

CRECHES ET HALTES GARDERIES

Le canton de St Laurent de Chamousset comprend **5 structures d'accueil** pour les jeunes enfants. Ces structures sont situées sur les communes de **Brullioles, Brussieu, Montrottier, St Laurent de Chamousset et Ste Foy l'Argentière.**

Les parents concernés sont invités à retirer et à déposer leur candidature auprès des crèches du territoire pour une rentrée prévue entre le mois de septembre et décembre.

Pour toutes informations vous pouvez contacter le service social de la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais au **04.74.70.58.00.** ou accueil-enfance@chamousset-en-lyonnais.com

COMMISSION AGRICOLE

La commission agricole s'est réunie le 17 Septembre à la Mairie pour continuer le travail sur les zones humides de la commune . Deux techniciens du Conseil Général du Rhône et de la Loire sont intervenus à partir du travail qui avait été fait avec les agriculteurs. Cela a permis d'affiner plus précisément les cartes existantes.

Et lundi 20 Septembre, nous avons été voir sur le terrain afin de vérifier avec plus de précision les périmètres de ces zones humides. Merci à ceux qui ont contribué à ce travail.

RAPPEL POUR LES ASSOCIATIONS

Site internet de la commune : Pour mettre à jour le site de Haute-Rivoire nous avons besoin de vos informations, n'hésitez pas à faire parvenir les dates de vos manifestations, des photos de vos diverses activités ou tout ce que vous désirez voir paraître sur le site. Envoyez par mail à infohauterivoire@laposte.net ou déposez vos documents en mairie dans une enveloppe à l'attention de Pascale GERIN.

L'Office du Tourisme à St Laurent de Chamousset (provisoirement au siège de la Communauté de Communes) est à la disposition de toutes les associations pour informer la population sur les animations des villages dans tout le canton.

Elle publie chaque fin de semaine un agenda du week-end envoyé à toutes les personnes qui en font la demande.

Vous pouvez retrouver cet agenda sur le site internet www.chamousset-en-lyonnais.com .

Pour que vos manifestations apparaissent dans cet agenda, il faut bien sûr faire passer l'information.

Alors n'hésitez plus, envoyez un mail à tourisme@chamousset-en-lyonnais.com ou téléphoner au **04.74.70.90.64.**

Location des salles : ATTENTION ! N'oubliez pas de faire vos réservations au plus tôt. Même si vous louez la même salle chaque année à la même date, nous ne sommes pas en mesure de la réserver automatiquement, il faut **obligatoirement** faire la démarche en mairie.

Bulletin fin d'année : N'oubliez pas d'envoyer vos articles pour parution dans l'Echo de la Thoranche.

UN NOUVEAU SERVICE

A partir du **25 Octobre 2014**, Mr BESSON, avec son « **camion-pizza** » sera chaque **Samedi de 18 H. à 22 H.** sur le parking de l'école publique.

Vous pouvez le contacter au 06 58 98 64 35 si vous voulez éventuellement passer une commande.

EMPLACEMENT POUR CONTAINER DES POUBELLES

A la Charmatière, le lieu de dépôt des poubelles a changé d'endroit et a été aménagé.

Il a changé d'endroit pour ne pas être à la portée de toutes les personnes extérieures au village.

Nous demandons aux habitants autour de ce nouveau lieu de noter les plaques d'immatriculation des véhicules inconnus qui déposent leurs immondices et de nous les signaler.

Il a été aménagé afin de rendre ces dépôts un peu plus agréables dans le paysage.

Mais cela ne change pas le fait que les ordures doivent être déposées seulement la veille du ramassage soit le Mardi soir. Jusqu'à ce jour-là, vous devez garder vos sacs poubelles chez vous comme le font les habitants qui sont ramassés devant leur porte.

COMMUNICATION

Enfin vous pouvez aller visiter le nouveau site internet haute-rivoire.com

Encore quelques mises à jour sont nécessaires mais n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

UNE MANIFESTATION IMPORTANTE EN MARS 2015

« LE PRINTEMPS DU TOURISME DES MONTS DU LYONNAIS »

Après une édition 2013 qui a réuni **un millier de visiteurs à St Martin en Haut** pour découvrir l'activité touristique de notre territoire, le prochain salon du tourisme va connaître une évolution dans son organisation.

En effet, **les 3 Communautés de Communes de Forez en Lyonnais, de Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais** ont décidé de s'unir pour proposer un évènement valorisant l'activité touristique des Monts du Lyonnais le

DIMANCHE 29 MARS 2015 à HAUTE-RIVOIRE

Il faut savoir que :

* les retombées économiques du Tourisme à Chamousset en Lyonnais c'est en moyenne **94.000 nuitées et 3,3 Millions d'euros**.

* Les activités touristiques à Chamousset en Lyonnais ce sont :

- 19 restaurants.
- 2 hôtels.
- 19 gîtes et meublés.
- 14 propriétaires de chambres d'hôtes.
- 4 campings à la ferme.
- 1 aire de service pour camping-cars.
- 6 hébergements de groupes.

Ce sera donc aussi l'occasion de faire découvrir notre village aux visiteurs et de leur donner envie de revenir.

TRAVAUX EN COURS

* **Route de Meys** : Un cheminement piéton s'est fait à partir du Lotissement du Gros Caillou jusqu'au portail de l'école privée.

En traversant la route à ce niveau là, une étude est en cours pour une possibilité de trottoirs jusqu'à hauteur de la Place de la Bascule. Si un financement nous le permet, ce chantier pourrait se faire en 2015.

* **Place du Cinéma** : Tous les réseaux d'assainissement ont été revus. Bientôt vont commencer des travaux pour l'aménagement paysager de la butte du clos des boules. Ce sera aussi la rénovation de la façade du cinéma (fenêtres avec volets roulants et crépi) ainsi que les 2 garages accolés, tous ces bâtiments étant propriétés communales.

Puis, nous espérons avant l'hiver, le revêtement terminera ce chantier qui aura duré bien longtemps mais qui permettra un accueil agréable pour différentes manifestations (Fête des Classes, Foire de Printemps etc...).

* **La Bourrie** : Les trottoirs ont été refaits suite à l'enfouissement de l'alimentation de l'éclairage public et du renforcement du réseau.

* **Lotissement Les Garennes et Chemin de la Charmatière** : Les revêtements faits l'année dernière ont été refaits suite à de grosses malfaçons.

SIGNALETIQUE ET DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Cette année, les dates des permanences pour la distribution des sacs poubelles sont avancées au début du mois de Décembre :

- **Samedi 6 Décembre de 9 H. à 12 H.**

- **Jeu. 11 Décembre de 14 H. à 17 H.**

- **Samedi 13 Décembre de 9 H. à 12 H.**

Nous profiterons de cette distribution pour vous remettre une plaque de votre numéro de maison.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- 1) Vous désirez la poser vous-même et dans ce cas nous vous donnerons aussi les normes de pose.
- 2) Vous préférez que nous prenions en charge la pose et dans ce cas nous fixerons un rendez-vous avec vous pour le faire.

D'Octobre à Décembre les employés communaux vont implanter les **120 mâts** qui supporteront les plaques des noms de chemins.

Dès **Janvier 2015** vous pourrez utiliser votre nouvelle adresse postale. Pour rappel : cette décision de changement d'adresse ou d'adresse plus précise est une obligation vis-à-vis du **S.D.I.S et de La Poste**. Il faut reconnaître aussi qu'avec la vente sur Internet qui augmente sans cesse, les livreurs vous trouveront beaucoup plus facilement.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

OCTOBRE

QUAND LE MUSÉE GALLO-ROMAIN DE LYON SORT DE SES MURS

Le **Vendredi 3 Octobre** la bibliothèque recevra la visite de deux médiatrices du musée, **seules 8 bibliothèques du département** ont été choisies pour les recevoir. Elles seront porteuses d'un objet en usage à l'époque gallo-romaine dans notre région et dans toutes les maisons : une lampe à huile.

Le matin et l'après-midi deux groupes d'élèves seront encadrés par les bibliothécaires pour la découvrir et réaliser diverses activités. En fin de matinée de 11 h 30 à 14 h et l'après-midi de 16 h à 17 h 30 après le départ des enfants, le public pourra venir à son tour rencontrer les médiatrices du musée. Cette présentation sera complétée par une exposition sur les divers moyens d'éclairage. Installée par les bibliothécaires, elle sera visible jusqu'à la fin du mois d'Octobre.

Si certaines personnes possèdent des appareils d'éclairage anciens, les bibliothécaires seraient ravies de les leur emprunter pendant quelques jours pour leur exposition. Il suffit de prendre contact avec elles aux heures de permanence.

NOVEMBRE

BROC'LIVRES

Pour **quelques euros** vous pouvez acquérir des livres que la bibliothèque retire de ses rayons : romans adultes et jeunesse, polars, séries de mensuels ... N'hésitez pas, **même si vous n'êtes pas adhérent à la bibliothèque** vous pouvez venir chiner, ce sera l'occasion de découvrir **votre bibliothèque municipale**.

DECEMBRE :

ATELIERS DE NOEL

Pour les enfants, reconduction des ateliers de Noël les **Mercredis 3 – 10 – 17 Décembre, de 15 H à 17 H.30**. Devant le succès de ces ateliers, nous sommes obligées de vous demander de vous inscrire à l'avance.

Inscriptions à partir du mois de Novembre. Pour les enfants à partir de 5 ans. Merci de votre compréhension.

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi de 16 H. à 18 H.30 – Mercredi et Jeudi de 15 H. à 18 H. et Samedi de 9 H. à 12 H.

Cotisation annuelle par famille : 3,50 €

Travaux réalisés pendant les premières séances des Temps d'Activités Périscolaires

